

Schéma Directeur Régional Avitaillement en Energie verte et Décarbonée pour Véhicules à Motorisation Alternative

Avril 2021



1 — Préambule

L’urgence climatique, pour laquelle la France vise la neutralité carbone des transports d’ici 2050, a fait émerger de nouvelles manières d’aborder la transition énergétique dans ce domaine. C’est la première fois qu’une réflexion à l’échelle de toute la Région Centre Val de Loire porte sur le devenir de toutes les motorisations alternatives sans les opposer mais en complémentarités. Le travail de concertation, réunissant des experts, des porteurs de projets d’infrastructures et des usagers a été particulièrement riches d’enseignement et, nous l’espérons, sera suivi par d’autres initiatives aussi inspirantes.

A de multiples reprises, les 4 autres leviers de la décarbonation des transports ont été évoqués, mais ce schéma directeur d’avitaillement se concentre sur les leviers de l’efficacité énergétique des véhicules et de l’intensité carbone de l’énergie.

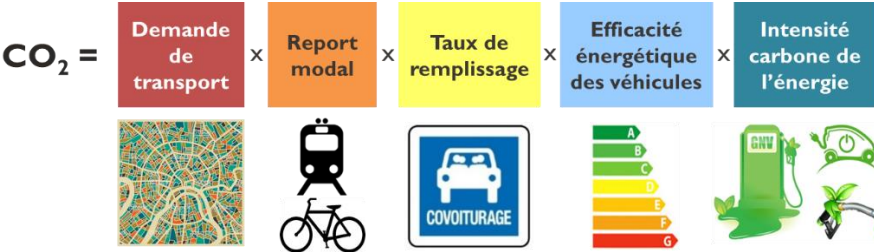


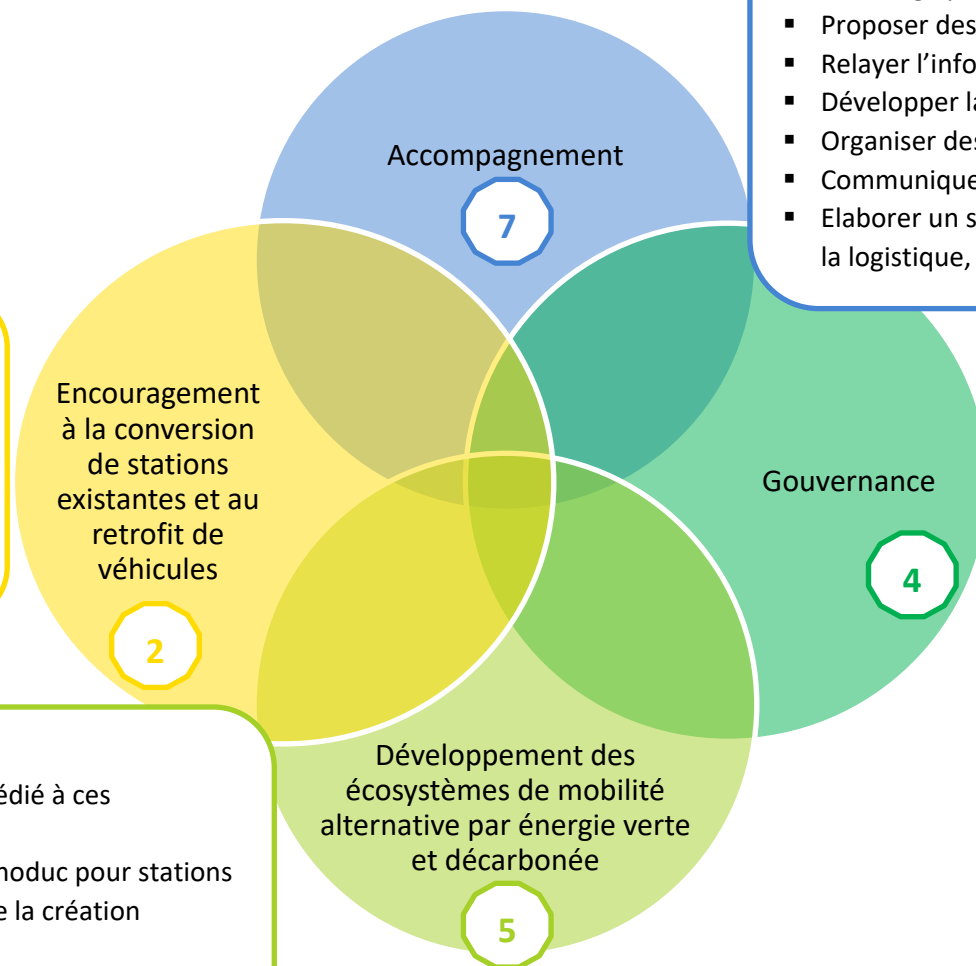
Figure 2 : Les 5 leviers de décarbonation des transports



TOME IV - Plan d'actions

Ce schéma a pour objectif d'un développement, des infrastructures d'avitaillement pour les véhicules à motorisations alternatives, cohérent et coordonné en Région Centre Val de Loire. Son élaboration a pu aboutir grâce à la participation de plus d'une centaine d'acteurs locaux de l'énergie, de la conception d'infrastructure d'avitaillement électriques, GNV et Hydrogène, des Métropoles, Communautés de Communes, de l'ADEME, la DREAL, de banques, du transport de marchandises et de voyageurs, de la logistique, ...

La Région et ses acteurs ont fait émerger les 18 actions présentées ci-après.



- Créer un support de réponses aux questions des maîtres d'ouvrage pour l'implantation d'infrastructures d'avitaillement
- Proposer des appels à manifestation d'intérêt régionaux
- Relayer l'information par le portail de l'ACTE
- Développer la mobilité alternative dans les formations
- Organiser des journées de démonstration des véhicules
- Communiquer sur l'usage pour la mobilité décarbonée
- Elaborer un schéma directeur régional de la décarbonation de la logistique, du fret et du transport routier

- Accompagner le modèle économique lors de la conversion de stations-services à carburants fossiles
- Accompagner le modèle économique lors du retrofit de véhicules alternatifs

- Poursuivre le COPIL élargi
- Définir et suivre les modalités de soutien financier
- S'appuyer sur la centrale d'achat GIP Approlys Centr'Achats
- Créer une charte, un label régional ou une convention de partenariat

- Créer un service d'autopartage
- Allocation de temps de chargé de mission dédié à ces écosystèmes
- Développer les réseaux gazoduc et hydrogénéoduc pour stations
- Accompagner le modèle économique lors de la création d'infrastructures
- Accompagner le modèle économique lors de l'acquisition de véhicules alternatifs

Gouvernance

Poursuivre le COPIL élargi

Cible(s)
Collectivités

Pilote de l'action

Co-pilote(s) pressenti(i)



DREAL, ADEME, Avere et FNCCR ont déjà lancé au niveau national, SDE, Collectivités

Contexte

L'usage des véhicules à motorisations alternatives est croissant. Cette évolution nécessite d'inculquer de nouvelles connaissances et de nouvelles habitudes.

Objectifs

Accompagner les décideurs locaux sur les enjeux de cette mobilité alternative par un relai d'informations, de veille réglementaire et technologique et de temps d'échange.

Description

- Identifier un thème pour le **webinaire** ou le **temps d'échange** (état de la **recherche et innovation** de la mobilité alternative par énergie verte et décarbonée, la **conversion des stations**, le **rétrofit de véhicules**, veille sur les aides financières disponibles pour les infrastructures, évolutions technologiques et réglementaires, **suivi mensuel** de l'évolution des usages dans

les infrastructures et de l'**évolution des motorisations** en Région pour un retour régulier ainsi que des indicateurs des actions du schéma), les acteurs participant au webinaire (les entreprises peuvent parler de leur retour d'expérience, de nouvelles technologies, les financeurs peuvent parler des **solutions de financement** adaptées, les structures publiques peuvent parler de l'**accompagnement** qu'elles proposent), les acteurs à qui le webinaire pourrait bénéficier.

- Fixer un calendrier et diffuser le lien de connexion et l'ordre du jour.

Calendrier

Dès septembre 2022, fréquence bimestrielle

Indicateurs de suivi

Nombre COPIL réalisés

Nombre de participants

Estimation financière

Variable entre 1000 et 20 000 euros par an selon les thématiques abordées

Fiche(s) action connexe(s)

4.3 – Portail de l'ACTE et 4.4 - formations

Gouvernance

Définir et suivre les modalités de soutien financier via un Comité de partenariat des financeurs

👤 Cible(s)

Projets d'infrastructures et véhicules

🚶 Pilote de l'action



👥 Co-pilote(s) pressenti(s)

DREAL, ADEME, Avere et
FNCCR, SDE, Collectivités

🖥️ Contexte

Les projets d'infrastructures et d'usages des véhicules nécessitent un accompagnement financier.

🎯 Objectifs

- Organiser une instance en charge de la définition des modalités de soutien financiers aux projets.
- Définir et suivre les actions de soutien financier.

📅 Description

Définir ensemble les modalités de soutien financier aux projets nécessite une organisation et une coordination. Il est proposé la mise en place d'un Comité de partenariat des financeurs pour réaliser cette coordination.

📅 Calendrier

Dès septembre 2022, fréquence annuelle

🚩 Indicateurs de suivi

Budgets alloués aux projets

🔗 Fiche(s) action connexe(s)

Toutes



Gouvernance

Créer une charte, un label régional ou une convention de partenariat

Cible(s)

Projets d'infrastructures d'avitaillement électriques, GNV et Hydrogène

Pilote de l'action



Contexte

Pour que la mobilité se développe dans de bonnes conditions, le maillage territorial doit être cohérent.

Objectifs

Développer le service d'avitaillement en cohérence avec le territoire.

Description

Créer un support permettant aux maîtres d'ouvrage publics ou privés d'offrir aux usagers un **service cohérent à l'échelle régionale** pour leur avitaillement. Les décideurs privés n'ont pas accès à la centrale d'achat Agglopolys, néanmoins l'expérience clients sera plus simple et pratique si le service

proposé par les décideurs publics et privés est cohérent et répond à une charte, un label ou à une convention de partenariat.

Calendrier

- Création du document en 2023
- Mise à jour en 2028
- Mise à jour en 2038

Indicateurs de suivi

Nombre de co-pilotes

Estimation financière

10 jours en 2023 de lancement, 3 jours en 2028, 3 jours en 2038

Fiche(s) action connexe(s)

2.2

Développement des écosystèmes de mobilité alternative par énergie verte et décarbonée

Créer un service d'autopartage par véhicules électriques

Cible(s)

Grand Public usagers de véhicules électriques et hybrides rechargeables

Pilote de l'action



Co-pilote (s) pressenti(s)

Communautés de Communes

Contexte

Face à l'augmentation des prix du pétrole, à l'étalement urbain et à l'envie de contribuer à la préservation de l'environnement, de nouveaux services comme l'autopartage séduisent de plus en plus de particuliers. Les usages prévisionnels de ce service ont permis de faire le choix d'une motorisation électrique pour ces véhicules avec des infrastructures de charge dédiées pour garantir l'accès au service et avec un point de charge accessible au grand public pour contribuer au maillage du territoire.

Objectifs

- Accompagner le développement de la mobilité électrique,
- Participer au maillage du territoire en infrastructures de charge.

Description

Expérimentation d'un service d'autopartage en véhicules électriques en vue d'un déploiement d'environ une centaine de véhicules répartis dans 56 Communautés de Communes de la Région avec partenariat avec des garages associatifs. Chacune des Communautés de Communes sera équipée d'une infrastructure de charge dédiée avec un point accessible au grand public.

Calendrier

- Phase 1 en 2023: expérimentation du service dans quelques Communautés de Communes.
- Phase 2 : Selon résultats de l'expérimentation : déploiement de 300 véhicules et infrastructures sur l'ensemble de la Région.

Indicateurs de suivi

Nombre de véhicules déployés, de points de charge déployés.
Nombre de charges réalisées sur le PDC accessible au public.

Estimation financière

en cours d'examen par les services de la Région

Développement des écosystèmes de mobilité alternative par énergie verte et décarbonée

Allocation de temps de chargé de mission dédié au développement de ces écosystèmes

👤 Cible(s)

Collectivités, porteurs de projets d'infrastructures, usagers

🚶 Pilote de l'action



📺 Contexte

Deux types d'infrastructures sont à développer, celles pour répondre à des besoins locaux et celles pour mailler le territoire et lever la crainte de ne pas pouvoir s'avitailer. Dans les 2 cas, seule une réflexion de l'ensemble de l'écosystème transformera une réflexion en projet concret. Cet écosystème est constitué d'acteurs locaux très divers, avec leur propre approche et langage. Le chargé de mission aura pour mission de fédérer ces acteurs et de veiller à la cohérence de leur projet par rapport aux autres en cours.

🎯 Objectifs

Développer un écosystème par type de carburant décarboné, 1 à 2 par département.

📄 Description

Pour chaque type de carburant décarboné :

- Identifier les acteurs de la **production**, du **transport**, de la **distribution** de carburant. Identifier tous les acteurs de la mobilité décarbonée (vendeur, mainteneurs, assureurs, financeur ...)
- Organiser des **temps d'échanges** réguliers de différentes natures (COFIL, webinaires ...) pour partager des **solutions**, des **idées**, des **retours d'expériences** et pour faire émerger des projets.

📅 Calendrier

A compter du 2eme trimestre 2023

🚩 Indicateurs de suivi

- Nombre d'acteurs
- Nombre de temps d'échange
- Nombre de projets émergents des écosystèmes

👛 Estimation financière

3 jours par trimestre

Développement des écosystèmes de mobilité alternative par énergie verte et décarbonée

Développer les réseaux gazoduc et hydrogénoduc d'approvisionnement des stations

↑ Cible(s)

Collectivités, porteurs de projets d'infrastructures

🏃 Pilote(s) de l'action

SDE ou département Région

👥 Co-pilote(s) pressenti(s)

Fournisseurs/transporteurs de carburants

📺 Contexte

Le réseau de distribution de gaz est bien développé mais il reste quelques zones qui ne sont pas desservies.

Le réseau d'hydrogénoduc émerge en France depuis quelques années. Aujourd'hui tout est à faire et ce développement doit se faire en cohérence avec la production d'hydrogène et l'usage.

🎯 Objectifs

Disposer de réseaux de gazoducs et hydrogénoducs pour alimenter les stations de distribution.

📅 Description

- Identifier les besoin de **création/d'extension de réseau**.
- Etudier la **fasabilité** technique, économique et environnementale du projet.
- Réaliser les travaux de création/d'extension de réseau et de **raccordement**.

📅 Calendrier

A développer à court terme

🚩 Indicateurs de suivi

- Longueur du réseau créé/de l'extension de réseau
- Coûts d'études
- Coûts de réalisation

💰 Estimation financière

En fonction du besoin

Développement des écosystèmes de mobilité alternative par énergie verte et décarbonée

Accompagner le modèle économique lors de la création d'infrastructures de distribution, et d'infrastructures de production d'Energies renouvelables locales

👤 Cible(s)

Installations ouvertes au public

🚶 Pilote de l'action



👥 Co-pilote(s) pressenti(s)

Ademe, banques

🏠 Contexte

La production d'énergies renouvelables et la distribution de carburants alternatifs sont des activités qui nécessitent des infrastructures et des technologies spécifiques et coûteuses. S'il est envisagé une station d'avitaillement avec production d'hydrogène intégrée, il est nécessaire que de la production régionale d'électricité renouvelable soit la source énergétique de la production d'hydrogène.

🎯 Objectifs

- Permettre aux projets, accessible au public, à **l'équilibre économique précaire** de se faire aider afin de mailler le territoire.
- Inciter au recours à **l'énergie locale** pour alimenter les stations d'avitaillement.

📄 Description

- IRVE : pourcentage du montant d'investissement pour une borne normale et rapide ainsi que sur véloroute **accessible au public**.
- GNV et H2 : **accessibles au public**, 20% du montant des investissements pour les équipements

Aides aux CAPEX et/ou OPEX, sous réserve d'une fourniture énergétique en Région et de développement des infrastructures cibles.

📅 Calendrier

- 1ère phase : 2023-2025 pour les IRVE (20% du montant) et le GNV
- 2ème phase : 2025-2030 pour les IRVE (5% du montant), GNV et l'hydrogène

🚩 Indicateurs de suivi

- Nombre d'infrastructures financées
- Nombre de nouveaux kWh et m3 de biogaz produit, adossé à l'avitaillement

👛 Estimation financière

Pour la première phase, en 2025 :

4,5M€ Pour 5 881 bornes de recharge électrique et 28M€ pour 230 pistes de station BioGNV

🔗 Fiche(s) action connexe(s)

3.1

Développement des écosystèmes de mobilité alternative par énergie verte et décarbonée

Accompagner le modèle économique lors de l'acquisition de véhicules à motorisation alternative (dont étude d'une évolution de la fiscalité)

Cible(s)

Collectivités, auto-entrepreneurs, TPE et PME ayant un établissement ou une succurcale dans la Région et Grand Public

Porteur(s) de l'action

Région, Ademe, SDE, Collectivités

Contexte

Les camions représentent 5% des émissions de gaz à effet de serre du territoire et les camionnettes (Véhicule Utilitaire Léger, VUL) en représentent 4%. Les **véhicules électriques, hydrogènes ou bioGNV réduisant significativement ces émissions** en comparaison de leurs équivalents thermiques, ils constituent l'un des outils principaux de la transition énergétique du transport de marchandises.

Objectifs

Accélérer la conversion des véhicules vers des motorisations alternatives. En effet, le parc de VUL est vieillissant et polluant.

Description

Etude d'une évolution de la **fiscalité et d'aides à l'acquisition** :

- Condition d'achat : véhicule neuf vendu par un professionnel exerçant en Région Centre Val de Loire.
- Le bénéficiaire s'engage à ne pas vendre la voiture dans les 24 mois suivant son acquisition.

Une réflexion complémentaire portera sur l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

Calendrier

Entre 2023 et 2025

Indicateurs de suivi

Nombre de véhicules acquis par PTAC et par motorisation financés

Estimation financière

A définir selon étude

Fiche(s) action connexe(s)

3.2

Encouragement à la conversion de stations existantes pour énergies fossiles et auetrofit de véhicules

Accompagner le modèle économique lors de la conversion d'infrastructures de distribution de carburant d'origine fossile

↑ Cible(s)

Porteurs de projets d'infrastructures

🏃 Pilote(s) de l'action

Région et/ou SDE

👥 Co-pilote pressenti

Ademe

📺 Contexte

La Région compte presque 200 stations services pour les carburants fossiles, le nombre de véhicules adaptés s'amenuisant, ces stations, qui participe souvent à la vie locale ne doivent pas être laissées à l'abandon.

🎯 Objectifs

- Mettre à niveau les infrastructures d'avitaillement en carburant décarboné existantes.
- Conversion de stations à carburants fossiles avec des propositions de "carburants" verts et décarbonés ou de services.

📋 Description

- Identifier les besoins des propriétaires d'infrastructures en terme d'accompagnement (achat/renouvellement de nouveaux équipements, comprendre les évolutions en termes de normes et de

règlementation, mise en relation avec des industriels, des distributeurs, accompagnement dans la mise à jour du dimensionnement ...)

- Réaliser un document avec les dernières évolutions en termes de règlementation, de retours d'expériences, de contacts utiles.

📅 Calendrier

Premier trimestre 2023

🚩 Indicateurs de suivi

Nombre d'infrastructures converties

💰 Estimation financière

A défiir selon étude

🔗 Fiche(s) action connexe(s)

2.4

Encouragement à la conversion de stations existantes pour énergies fossiles et au retrofit de véhicules

Accompagner le modèle économique lors du retrofit de véhicules à motorisation alternative

Cible(s)

Particuliers et professionnels

Pilote(s) de l'action

Région, Ademe, SDE, Collectivités

Contexte

L'arrêté du 13 mars 2020 relatif aux conditions de transformation des véhicules à motorisation thermique en motorisation électrique à batterie ou à pile à combustible, encadre et à faire connaître la possibilité de convertir son véhicule. De plus, depuis le 1er avril 2021, la plupart des voitures essence peuvent être équipées d'un boîtier E85 (Ethanol) homologué par l'état. Plusieurs entreprises locales réalisent ces transformations de véhicules, quand d'autres ont débutés le retrofit de leur flotte.

Objectifs

Accélérer la conversion des véhicules à carburant fossile vers des motorisations alternatives.

Description

- Etude d'une évolution de la fiscalité et d'aides au retrofit et des modalités d'accès.

- Dédier un temps du COPIL élargi avec intervention d'acteurs locaux pour présenter leur retour d'expérience en conversion de leur flotte et d'entreprises locales réalisant du retrofit. Le process à suivre, les possibilité d'aides financières, les réponses à des questions telles que le devenir du moteur actuel pourront être présenter.

Exemple : Participation à des appels à projets tels que la conversion de plusieurs dizaines de cars scolaires régionaux en électrique avec un exploitant en cours actuellement.

Calendrier

Dernier trimestre 2022

Indicateurs de suivi

Nombre de véhicules convertis par PTAC et par motorisation financés

Estimation financière

A définir selon étude

Fiche(s) action connexe(s)

2.5

Accompagnement

Créer un support régional de réponse aux questions des maîtres d'ouvrage pour l'implantation d'infrastructures de charge

👤 Cible(s)

Porteurs de projets d'infrastructures et collectivités

🚶 Pilote de l'action



📺 Contexte

La complexité et le manque de recul sur les infrastructures d'avitaillement en carburants décarbonés engendre des questions chez tous les porteurs de projets.

📋 Description

Créer une **plateforme en ligne** de type forum où les porteurs de projets pourront poser leurs questions et obtenir des **informations** relatives aux projets d'infrastructure d'avitaillement en énergies décarbonées.

📅 Calendrier

1^{er} trimestre 2023

🚩 Indicateurs de suivi

Nombre de questions soldées

📊 Estimation financière

2 jour/mois la 1ere année puis 1 jour par mois

🔗 Fiche(s) action connexe(s)

1.1



Accompagnement

Proposer des appels à manifestation d'intérêt régionaux

Cible(s)

Porteurs de projets d'infrastructures ou écosystèmes complets avec un volet mobilité verte et décarbonée

Porteur de l'action

Partenaire pressenti



Contexte

Le développement d'une filière, de nouveaux modes, de nouveaux usages est souvent initialisé par la réalisation de projets qui permettent de les définir et d'expérimenter des solutions.

Objectifs

Un AMI permet d'identifier les acteurs et financeurs qui pourront développer des solutions répondant au besoin exprimé par cet AMI. Il permet de lancer les réflexions des acteurs du territoire sur un sujet bien précis.

Description

- Identifier des **besoins** précis dans le but de constituer des marchés.
- Rédiger des **AMI**.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'AMI proposés
- Nombre de réponses

Estimation financière

Selon étude

Accompagnement

Utiliser le portail de l'ACTE pour relayer les informations sur les mobilités alternatives par énergie verte et décarbonée

Cible(s)

Collectivités, porteurs de projets d'infrastructures, propriétaires de véhicules

Pilote(s) de l'action

Gestionnaire du portail de l'ACTE à faire alimenter par la Région - DREAL, Préfectures et Région

Contexte

Il existe des solutions pour se tenir informé des projets en cours et des appels à projet. Ces informations se trouvent sur des sites internet différents selon le carburant et ne sont pas concentré à un seul endroit.

Objectifs

Utiliser le portail de l'ACTE pour concentrer et relayer des informations relatives aux infrastructures et appels à projets.

Description

- **Initiatives locales** (start up ou reconversion d'entreprise à l'instar de Borgwarner) et mises en service d'infrastructures,
- Support des éléments présentés en COPIL élargi,
- Lien vers les sites référençant les **appels à projets** nationaux et européens,
- Lien vers les **sites nationaux** (France Hydrogène, AFGNV, Avere, Afirev, AiRe...),
- Lien vers des **simulateurs de conversion de véhicules**.

Calendrier

Dernier trimestre 2022

Indicateurs de suivi

- Nombre de projets d'infrastructure
- Nombre d'appels à projets

Fiche(s) action connexe(s)

1.1 COPIL élargi

Accompagnement

Développer la thématique de mobilité alternative par énergie verte et décarbonée dans les formations (cursus initial et reconversion)

👤 Cible(s)

A définir en phase 1

🚶 Pilote de l'action



👥 Co-pilote



📄 Contexte

Avec le développement de la mobilité décarbonée émergent de nouveaux métiers. Les nouvelles typologies d'infrastructures doivent être montées, maintenues et exploitées et les véhicules maintenus. De nouvelles compétences et expertises techniques sont nécessaires pour répondre aux besoins.

🎯 Objectifs

- Développer les compétences liées à la construction, la maintenance et l'exploitation des infrastructures de distribution de carburants alternatif.
- Faciliter l'accès aux offres d'emploi dans le domaine de la production, la distribution et l'usage de l'électricité, du GNV et de l'hydrogène pour la mobilité en les référençant sur un même site.

- Développer les compétences liées aux nouveaux besoins créés par le développement de la mobilité décarbonée, à l'entretien, la maintenance et le rétrofit des véhicules à motorisation alternative.

📅 Description

- Phase 1 - Diagnostic : **Estimations des besoins** et des perspectives d'emploi de cette filière, **cartographie des métiers** en tension et cartographie des formations existantes.
- Phase 2 – **Mobilisation** des acteurs de la **formation** (rectorat et organismes de formation) et de l'**orientation** (Identifier les métiers qui vont évoluer, identifier les nouvelles compétences, identifier des lieux et du personnel de formation).
- Phase 3 – En partenariat avec **Pôle Emploi**, porter cette thématique auprès de collectivités pour l'emploi local + utiliser le dispositif DEFI pour accompagner ces métiers.

📅 Calendrier

Lancement de la phase 1 au dernier trimestre 2022

🚩 Indicateurs de suivi

- Nombre de places offertes aux étudiants
- Volume horaire
- Taux de réussite
- Nombre de postes pourvus

Accompagnement

Organiser des journées de démonstration des véhicules dans chaque département

Cible(s)

Grand public et professionnels

Pilote(s) de l'action

Région et Collectivités

Co-pilote(s) pressenti(s)

Concessionnaires locaux

Contexte

Les véhicules à motorisation alternatives n'étant pas encore démocratisés, certaines personnes peuvent avoir des appréhensions ou simplement ne pas connaître ces technologies.

Objectifs

Faire connaître et essayer les véhicules décarbonés du grand public.

Description

- Solliciter des **constructeur(s) et utilisateur(s)** de véhicules à carburant décarboné.
- Inviter des acteurs locaux sur un site d'avitaillement pour présenter les véhicules, montrer comment faire le plein et partager du retour d'expérience.

Calendrier

5 journées en 2023

Indicateurs de suivi

- Nombre d'évènements.
- Types de véhicules présentés.

Estimation financière

10 jours par évènement

Accompagnement

Communiquer sur l'usage pour la mobilité des énergies vertes et décarbonées

Cible(s)

Grand public et professionnels

Pilote de l'action



Contexte

Pour que la mobilité décarbonée puisse être développée en Région Centre-Val de Loire, les potentiels futurs utilisateurs doivent être tenus informés de l'évolution du contexte sur leur territoire, des projets et initiatives qui émergent, des différentes solutions existantes ou en développement qui pourraient répondre à leur besoins tout en leur permettant de réduire les émissions de polluants engendrés par leurs déplacements et/ou leur activités.

Objectifs

- Communiquer régulièrement sur le développement de la mobilité décarbonée en Région Centre-Val de Loire
- Promouvoir la mobilité décarbonée sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire.

Description

- Phase 1 : créer une rubrique régulière dédiée dans les **newsletters régionales** (COP, Etoile, Dev-UP...) et des

collectivités. Désigner une personne/un poste/une équipe pour la collecte d'informations l'identification de projets et d'initiatives, la rédaction.

- Phase 2 : Créer un **film promotionnel** sur l'usage des véhicules à motorisation alternative par énergie verte et décarbonée. Faire appel à une entreprise de communication pour la conception et la réalisation du film. Identifier les sujets principaux qui seront évoqués dans le film (le vélo électrique, les différents carburants et leurs origines, les solutions d'avitaillements, les véhicules, les usages).
- Phase 3 : organiser une communication dans la **presse spécialisée**. Identifier les acteurs ayant réalisé ou participer à des projets de décarbonation de la mobilité à travers la réalisation d'une infrastructure ou l'utilisation de véhicules. Mettre en lien des journalistes avec ces acteurs.

Calendrier

- Phase 1 : Mensuel ou trimestriel pour faire un tour d'horizon
- Phase 2 : D'ici 2024 : Renouveler en 2028 (selon les évolutions et l'état d'avancement du développement de la mobilité décarbonée). Renouveler en 2048 (selon les évolutions et l'état d'avancement).

Indicateurs de suivi

Phase 1 : Nombre de magazines ou de newsletters envoyées, nombre de destinataires.

- Phase 2 : Nombre de lieux de diffusion.
- Phase 3 : Nombre d'articles relatant les expériences de mobilité décarbonée sur le territoire.



Estimation financière

- Phase 1 : Newsletter entre 20€/mois (pour 20000 e-mails) et 60€ /mois (pour 100 000 e-mails).
- Phase 2 : 1200 € pour la réalisation d'un film d'1 minute, 50€ par semaine pour la diffusion dans les petits cinémas et 250€/semaine dans les grands cinémas.

Accompagnement

Elaborer un schéma directeur régional de la décarbonation de la logistique, du fret et du transport routier

Cible(s)
Logisticiens

Porteur de l'action

Partenaire(s)



Logisticiens

Objectifs

Pour accompagner efficacement la conversion des flottes de véhicules utilisées dans le domaine de la logistique la mise en œuvre d'un schéma, des infrastructures de charge doivent être mises en service au bon endroit et au moment. La coordination entre ces 2 facteurs clés peut être initiée dans un schéma directeur régional de la décarbonation de la logistique, du fret et du transport routier qui prendrait en donnée d'entrée le schéma directeur régional d'infrastructures d'avitaillement et ses mises à jour.

Description

Les véhicules attendent le déploiement d'infrastructures d'avitaillement et pour se développer les infrastructures ont besoin de sécuriser leurs usages. Dans les prochaines années, la conversion des flottes professionnelles des secteurs de la logistique, du fret et l'ensemble du transport routier de

marchandises est indispensable, si celle-ci est coordonnée par un schéma directeur régionale, elle pourra accompagner judicieusement les développements des projets d'infrastructures d'avitaillement.

Calendrier

2eme trimestre 2023

Indicateurs de suivi

Parution schéma

Estimation financière

60 k€



